

Communiqué de presse

Mercredi 10 mars 2021

SERVICE PRESSE
VILLE DE GRENOBLE
presse@grenoble.fr
04 76 76 39 21
04 76 76 11 42



Ateliers mécaniques : vélos, nouveaux véhicules au gaz naturel compatibles avec la ZFE... les transitions au cœur de l'activité

Les trois ateliers mécaniques (Esplanade, Balzac et Jacquard) emploient 20 agent-es municipaux qui effectuent plus de 3000 interventions par an. En moyenne, ils et elles réparent 14 véhicules par jour. Depuis le 1er janvier 2021, l'atelier mécanique de l'Esplanade propose également la réparation de vélo. Dans le cadre du projet urbain Esplanade, le bâtiment abritant l'atelier va être détruit. Les trois ateliers seront donc regroupés dans un centre technique municipal situé sur le site Jacquard qui verra le jour à la fin du mandat.

Plus de 1000 vélos pour les agent-es de la ville

Si la crise sanitaire marque une baisse de la fréquentation des transports en commun, les agent-es de la Ville ont largement reporté leurs usages sur le vélo. Au total, 172 vélos municipaux ont été distribués aux agent-es en 2020 (dont 21 électriques), contre 60 en 2019. **La Ville a donc franchi la barre symbolique des 1000 vélos aux agent-es à la fin de l'année 2020 !** Afin de répondre à cette demande inédite, 145 nouveaux vélos ont été achetés sur l'année 2020, dont 11 vélos à assistance électrique.

La Ville a également mis en place le dispositif «indemnité kilométrique vélo», expérimentée depuis janvier 2018, afin d'inciter ses agent-es à effectuer les trajets domicile-travail en vélo. Pour en bénéficier, il faut effectuer au moins 75% des déplacements entre le domicile et le travail en vélo, parcourir au moins 1km aller-retour et ne pas bénéficier d'une prise en charge transports en commun. Chaque année, quelques 300 agent-es municipaux bénéficient de 100€ par semestre.

Enfin, sur l'année 2019 comme sur l'année 2020, 62 abonnements Métrovélo ont été pris en charge à 50% dans le cadre du Plan de Mobilité.

Ainsi, sur les quelques 3 930 agent-es de la Ville, environ un tiers effectuent leurs déplacements domicile-travail à vélo.

Zone à faibles émissions : changement du parc de véhicules municipaux pour répondre à l'évolution des restrictions et aux objectifs du Plan Air Energie Climat

Le Plan Air Energie Climat se donne l'objectif de diminuer de 67% les émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 2005, pour atteindre des émissions de moins de 6000 tonnes de CO2 par an associées à la collectivité (véhicules, éclairage public et équipements publics).



De plus, depuis octobre 2020 (date prévue en juillet mais qui a été différée à cause de la crise sanitaire), les véhicules détenteurs d'une vignette Crit'Air 4 ne peuvent plus circuler sur la ZFE.

Le renouvellement de la flotte de véhicules municipaux a donc été prévu, pour une durée de 6 ans entre 2019 et 2025 et pour un budget de 15 millions d'euros, afin de répondre à l'objectif zéro diesel sur la ZFE pour 2025.

Le choix a été fait de renouveler massivement la flotte pour des véhicules tournés vers les énergies alternatives, tout en variant les modes de carburant. Depuis mars 2020, sur les 102 véhicules réceptionnés (hors vélos), on compte 23 véhicules électriques, 49 véhicules roulant au gaz naturel et 22 véhicules à essence (Crit'Air 1).

Sur l'année 2020, deux millions d'euros ont été investis par la Ville de Grenoble. Pour accompagner cette transition énergétique, le FSIL (Fond de Soutien à l'Investissement public local) apporte une subvention de 506 375€, la Région une subvention de 199 000€ et une demande d'aide a été faite dans le cadre de l'appel à projets GNVolont'air.

En 2022, 45 véhicules utilitaires légers et 4 poids lourds seront remplacés et, en 2025, 86 véhicules utilitaires légers et 16 poids lourds.

Cette stratégie de renouvellement a deux objectifs : permettre à la Ville de respecter les obligations réglementaires de la ZFE et maîtriser son impact sur l'environnement. **Ainsi, entre 2017 et 2020, les émissions de NOx des véhicules municipaux ont diminué d'une tonne, soit 43% d'émissions en moins.**

Implantation d'une station pour les véhicules roulant au gaz naturel et de prises électriques de charges pour les pools de véhicules électriques

Le site du Marché d'Intérêt International accueillera une station GNV dès juin 2022 pour ravitailler en bio gaz les services de la Ville mais aussi les particulier-es et les professionnel-les.

Par ailleurs, la Ville de Grenoble se fournit à 100% en électricité verte et va installer rue Paul Claudel un pool de véhicules pour les services. Les prises électriques de charge des véhicules seront reliées à un système intelligent pour la gestion des de la puissance, des horaires de charges (pour charger en heures creuses) et compter les consommations. Ce site est pilote pour un déploiement sur d'autres sites.



En bref

9 véhicules utilitaires avec vignette CQ4 remplacés depuis 1 an

1/3 agent-e se déplace en vélo

15 millions d'euros pour renouveler la flotte de véhicules municipaux entre 2019 et 2025

+ 1000 vélos distribués aux agent-es
+ 145 vélos en 2020 (soit 20% d'évolution du parc)